

Et à Longpont ...

Les origines

Depuis les temps les plus anciens, nous trouvons un peuplement dans toute notre région, entre l'Orge et la grande route gallo-romaine, Lutetia-Genobum, de Paris à Orléans. Une présence gallo-romaine dans les environs immédiats de Longpont a été constatée lors de fouilles, en particulier à Longjumeau, Montlhéry, Ballainvilliers, Villiers-sur-Orge, Marcoussis, La Ville-du-Bois. La colonne provenant d'un temple de Mercure, autrefois élevé près du hameau du Mesnil, surmontée de la croix faite avec la barre de fer d'Hodierne (maintenant à l'intérieur de la Basilique) fait foi de cette présence gallo-romaine. Longpont est déjà cité par Grégoire de Tours au VI^e siècle. En parlant du combat que se livre la descendance de Clovis à la mort de celui-ci, il fût dit: " *qu'on se battit ad ponten urbici (au pont de l'Orge) à longo-ponten (Longpont).* " Un plan dans *Gallia Christiana*, nous signale le pont venant de Sainte-Geneviève, et celui de Guiperreux.

Ses armoiries

La définition héraldique de Longpont-sur-Orge, est la suivante :

« Partie au premier de sinople à la fleur de lys d'azur, au second d'or à l'hermine de sable, le pont d'argent surmonté d'une croix de gueules. »

Ces armoiries sont l'emblème de la commune depuis le 20 avril 1988, sur proposition de la Société Historique. Elles ont été adoptées à l'unanimité par le conseil municipal à cette date.

Les critères retenus pour l'élaboration de ce blason ont été les suivants :

- La rivière, Orge,
- Le pont existant, depuis les temps les plus anciens, qui enjambait l'Orge, mais aussi les marécages avoisinants.
- La Croix Rouge Fer, qui rappelle la légende de dame Hodierne, dont on parlera plus loin, et à qui l'on doit la construction de la basilique. Cette croix est actuellement à l'intérieur de la basilique, et sa mention dans le blason a pour but de rappeler l'existence de ce monument religieux du XI^e et XIII^e siècle.
- Le lys et l'hermine qui sont les symboles du roi Charles VIII et d'Anne de Bretagne, dont on parlera également plus loin.
- Les couleurs, qui émanent d'une décision des conseillers municipaux, de 1930.



Elle a été confondue souvent avec sa sœur jumelle, Longpont, dans l'Aisne, qui possède les restes d'une abbaye cistercienne. Pour cette raison, le 25 juin 1939, le conseil

municipal a proposé d'ajouter, Orge, au nom de Longpont. Bien avant cela, on avait déjà trouvé le nom Longpont-sur-Orge dans l'édition de 1850 du dictionnaire des communes de France. Mais c'est à partir de 1951, que le nom de Longpont-sur-Orge deviendra officiel.